



Référentiel Officiel

Fourni par Educentre, le copilote des apprenants
et des professionnels de la formation

<https://educentre.fr>

REFERENTIEL D'ÉVALUATION DU TITRE PROFESSIONNEL

Assistant de vie aux familles

Niveau 3

Site : <http://travail-emploi.gouv.fr/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ADV	RE	TP-00391	07	09/07/2023	10/07/2023	1/36

Remarque importante :

Les notes de bas de page (en rouge) sont des consignes de conception et de mise en forme ; elles sont supprimées par le concepteur avant envoi aux instances.

Les textes en italiques sont non modifiables car constitutifs de la maquette générique du RE. Au moment de la publication du RE suite à la parution de l'arrêté de spécialité au Journal officiel, les textes en italique sont transformés en police normale et les remarques de cette page sont supprimées.

1. Références de la spécialité

Intitulé du titre professionnel : Assistant de vie aux familles

Sigle du titre professionnel : ADVF

Niveau : 3 (Cadre national des certifications 2019)

Code(s) NSF : 330t - Réalisation de services sanitaires et sociaux

Code(s) ROME : K1302, K1303, K1304, K1305

Formacode : 42056

Date de l'arrêté : 04/07/2023

Date de parution au JO de l'arrêté : 09/07/2023

Date d'effet de l'arrêté : 05/07/2023

2. Modalités d'évaluation générales des titres professionnels

Les modalités d'évaluation des titres professionnels sont définies par l'arrêté du 22 décembre 2015 relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi.

Chaque modalité d'évaluation, identifiée dans le référentiel d'évaluation (RE) comme constitutive de la session du titre, du certificat de compétences professionnelles (CCP) ou du certificat complémentaire de spécialisation (CCS), est décrite dans le dossier technique d'évaluation. Celui-ci précise les modalités et les moyens de mise en œuvre de l'épreuve pour le candidat, le jury et le centre organisateur.

L'aménagement de la session d'examen pour les candidats en situation de handicap pourra s'appuyer sur le guide pratique d'aménagement des sessions d'examen disponible à l'adresse suivante : <https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/certification-competences-pro/titres-professionnels-373014>, rubrique textes réglementaires/documents techniques.

La proposition d'aménagement de la session d'examen est mise en œuvre en lien avec la DDETS concernée.

3 Dispositif d'évaluation spécifique pour la session du titre professionnel ADVF

Les compétences des candidats issus d'un parcours continu de formation ou d'un parcours de validation des acquis de l'expérience (VAE) pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :

- a) *Des modalités d'évaluation présentées dans le tableau 3.1 « Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve » ci-dessous.*
- b) *Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.*
- c) *Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.*
- d) *D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé.*

Les compétences des candidats issus d'un parcours d'accès au titre professionnel par capitalisation de CCP sont évaluées par un jury au vu du livret de certification et d'un entretien destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé. Cet entretien se déroule en fin de session du dernier CCP.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ADVF	RE	TP-00391	07	09/07/2023	10/07/2023	3/36

3.1. Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	<p>Etablir une relation professionnelle dans le cadre d'une prestation d'entretien chez un particulier</p> <p>Entretien le logement avec les techniques et les gestes professionnels appropriés</p> <p>Entretien le linge avec les techniques et les gestes professionnels appropriés</p> <p>Etablir une relation professionnelle avec la personne et son entourage</p> <p>Prévenir les risques, mettre en place un relais et faire face aux situations d'urgence dans le cadre d'une prestation d'accompagnement</p> <p>Aider la personne dans la réalisation de ses projets et à maintenir un lien social</p> <p>Aider la personne à faire sa toilette, à s'habiller et à se déplacer</p> <p>Aider la personne lors des courses, de la préparation et de la prise des repas</p>	01 h 15 min	<p>Le candidat tire au sort un sujet. Le sujet comporte les informations nécessaires pour une première intervention au domicile d'une personne.</p> <p>L'épreuve se déroule en trois temps :</p> <ul style="list-style-type: none"> - pendant 5 minutes, le candidat prend connaissance du sujet ; - pendant 60 minutes, il assure l'intervention auprès de la personne ; - pendant 10 minutes, il commente son intervention. <p>La compétence « Prévenir les risques, mettre en place un relais et faire face aux situations d'urgence dans le cadre d'une prestation d'accompagnement » est validée par la présentation du certificat « acteur prévention secours du secteur de l'aide et du soin à domicile » (APS-ASD) ou du certificat « sauveteur secouriste du travail » (SST) en cours de validité.</p>
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Entretien technique 	<p>Adapter son intervention à la personne en situation de handicap</p> <p>Définir avec le parent le cadre de l'intervention auprès de l'enfant</p> <p>Prévenir les risques et assurer la sécurité de l'enfant</p> <p>Accompagner l'enfant dans ses apprentissages de base, dans sa socialisation et lors de ses activités</p> <p>Mettre en œuvre les gestes et les techniques professionnels appropriés lors des levers et couchers, de la toilette, de l'habillage et des repas</p>	00 h 50 min	<p>L'entretien technique a lieu à l'issue de la mise en situation.</p> <p>Il comporte deux parties :</p> <ul style="list-style-type: none"> - pendant 25 minutes, le jury questionne le candidat sur les connaissances nécessaires pour adapter son intervention à la personne en situation de handicap ; - pendant 25 minutes, le jury questionne le candidat au sujet de l'intervention auprès de l'enfant et lui demande de réaliser un geste technique en lien avec la prise en charge d'un enfant en bas âge. <p>Le jury s'appuie sur un guide d'entretien.</p> <p>La compétence « Prévenir les risques, mettre en place un relais et faire face aux situations d'urgence dans le cadre d'une prestation d'accompagnement » est validée par la présentation du certificat « acteur prévention secours du secteur de l'aide et du soin à domicile » (APS-ASD) ou du certificat « sauveteur secouriste du travail » (SST) en cours de validité.</p>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Questionnaire professionnel 	Sans objet		Sans objet
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Questionnement à partir de production(s) 	Sans objet		Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ADVF	RE	TP-00391	07	09/07/2023	10/07/2023	4/36

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Entretien final		00 h 15 min	Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel. Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel.
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		02 h 20 min	

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

Le candidat intervient dans le cadre d'une première intervention chez une personne. Le rôle de la personne est tenu par un comédien ou une comédienne formé.e aux techniques d'improvisation théâtrale.

Précisions pour le candidat VAE :

Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ADVF	RE	TP-00391	07	09/07/2023	10/07/2023	5/36

3.2. Critères d'évaluation des compétences professionnelles

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Entretien le logement et le linge d'un particulier					
Etablir une relation professionnelle dans le cadre d'une prestation d'entretien chez un particulier	<p>Les consignes sont comprises et reformulées</p> <p>L'intervention est organisée avec le particulier</p> <p>Les priorités sont établies en fonction des attentes du particulier et du temps alloué</p> <p>Les informations nécessaires sont transmises selon les modalités prévues aux interlocuteurs concernés</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Entretien le logement avec les techniques et les gestes professionnels appropriés	<p>Les consignes du particulier sont respectées</p> <p>Les mesures de prévention des risques sont respectées tout au long de l'intervention</p> <p>Les produits sont dosés et les équipements, les matériels et les produits sont utilisés conformément aux modes d'emploi</p> <p>Les surfaces sont nettoyées selon les techniques appropriées</p> <p>Le nettoyage et la désinfection des équipements sanitaires et des accessoires sont réalisés en respectant les règles d'hygiène</p> <p>Le résultat du travail est contrôlé visuellement et réajusté si nécessaire</p> <p>Les informations sont transmises selon les modalités prévues aux interlocuteurs concernés</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Entretien le linge avec les techniques et les gestes professionnels appropriés	<p>Les consignes du particulier sont respectées</p> <p>Les mesures de prévention des risques professionnels sont respectées tout au long de l'intervention</p> <p>Le linge est lavé selon les modes opératoires appropriées</p> <p>Les équipements, les matériels et les produits sont utilisés conformément aux modes d'emploi</p> <p>Le résultat du lavage et du repassage est contrôlé visuellement et réajusté si nécessaire</p> <p>Les informations sont transmises selon les modalités prévues aux interlocuteurs concernés</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ADVF	RE	TP-00391	07	09/07/2023	10/07/2023	6/36

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Accompagner la personne dans ses activités essentielles du quotidien et dans ses projets					
Etablir une relation professionnelle avec la personne et son entourage	<p>Les attentes de la personne et de son entourage sont reformulées</p> <p>Les propositions concernant l'aménagement de l'espace sont adaptées à la situation</p> <p>Les éléments caractéristiques de la situation de la personne sont repérés</p> <p>Les attentes et les besoins de la personne ou de son entourage sont pris en compte</p> <p>Les priorités sont établies en accord avec la personne ou avec son entourage</p> <p>Les informations sont transmises aux interlocuteurs concernés selon les modalités définies</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Prévenir les risques, mettre en place un relais et faire face aux situations d'urgence dans le cadre d'une prestation d'accompagnement	<p>Les signes traduisant une situation d'urgence sont reconnus</p> <p>La personne est protégée</p> <p>Le service d'urgence le plus adapté est alerté</p> <p>Les informations transmises aux interlocuteurs sont claires</p> <p>Les instructions des services d'urgence sont suivies</p> <p>Les gestes de premier secours sont appliqués de manière adaptée à la situation</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Aider la personne dans la réalisation de ses projets et à maintenir un lien social	<p>Les informations relatives aux centres d'intérêt de la personne sont recueillies auprès d'elle</p> <p>Les activités et la participation de la personne sont ajustées selon ses capacités et ses souhaits</p> <p>Les aménagements et aides techniques possibles sont portés à la connaissance de la personne ou à son entourage</p> <p>Les informations sont transmises aux interlocuteurs concernés selon les modalités définies</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ADVF	RE	TP-00391	07	09/07/2023	10/07/2023	7/36

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Aider la personne à faire sa toilette, à s'habiller et à se déplacer	<p>Les limites de sa fonction sont respectées</p> <p>Les informations relatives à l'aide nécessaire sont recueillies auprès de la personne ou de son entourage</p> <p>Le confort de la personne est pris en compte</p> <p>L'intimité et la pudeur de la personne sont respectées</p> <p>Les règles d'hygiène sont respectées tout au long de l'intervention</p> <p>Les informations sont transmises aux interlocuteurs concernés selon les modalités définies</p> <p>L'aide apportée respecte la sécurité de la personne et de l'intervenant</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Aider la personne lors des courses, de la préparation et de la prise des repas	<p>Les limites de sa fonction sont respectées</p> <p>Les goûts et les habitudes de la personne sont respectés</p> <p>Les grands principes de l'hygiène alimentaire sont respectés</p> <p>Les repas proposés sont équilibrés et respectent les régimes prescrits le cas échéant</p> <p>Les mesures de prévention des risques professionnels sont respectées tout au long de l'intervention</p> <p>Les informations sont transmises aux interlocuteurs concernés selon les modalités définies</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Adapter son intervention à la personne en situation de handicap	<p>Les spécificités et les conséquences du handicap sont identifiés</p> <p>Les capacités, le rythme, les goûts et les habitudes de la personne sont respectés.</p> <p>Les besoins et les attentes de la personne en situation de handicap sont pris en compte.</p> <p>Les gestes et techniques sont adaptés</p> <p>Les règles d'hygiène et de sécurité sont respectées</p> <p>La communication est adaptée à la personne en situation de handicap</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ADVF	RE	TP-00391	07	09/07/2023	10/07/2023	8/36

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Assurer le relai du parent dans la garde de l'enfant à domicile					
Définir avec le parent le cadre de l'intervention auprès de l'enfant	Les informations nécessaires pour l'intervention sont recueillies Les autorisations nécessaires sont recueillies Les consignes et les habitudes familiales sont prises en compte L'organisation de l'intervention correspond au cadre défini avec le parent Les informations sont transmises au parent ou aux autres interlocuteurs concernés selon les modalités définies	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Prévenir les risques et assurer la sécurité de l'enfant	Les risques sont expliqués à l'enfant dans un langage adapté à ses capacités de compréhension Les signes traduisant une situation d'urgence sont reconnus L'enfant est sécurisé Le service d'urgence le plus adapté est alerté Les informations transmises aux interlocuteurs sont claires Les instructions des services d'urgence sont suivies Les gestes de premier secours sont appliqués de manière adaptée à la situation	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Accompagner l'enfant dans ses apprentissages de base, dans sa socialisation et lors de ses activités	Les consignes du parent sont respectées Les situations propices aux apprentissages de base sont repérées Les apprentissages sont encouragés et valorisés Le langage est adapté à l'âge et au niveau de compréhension de l'enfant Les jeux et les activités sont adaptés à l'âge et aux intérêts de l'enfant Les informations sont transmises au parent et aux autres interlocuteurs concernés selon les modalités définies	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mettre en œuvre les gestes et les techniques professionnels appropriés lors des levers et couchers, de la toilette, de l'habillage et des repas	Les consignes du parent sont respectées Les gestes et les techniques adaptées aux actes sont appliqués Les règles d'hygiène propres aux actes sont respectées L'âge, le rythme et les spécificités de l'enfant sont respectés Le langage est adapté à l'âge de l'enfant et à son niveau de compréhension Les informations sont transmises au parent et aux autres interlocuteurs concernés selon les modalités définies	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ADVF	RE	TP-00391	07	09/07/2023	10/07/2023	9/36

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
<p>Obligations réglementaires le cas échéant : Pour pouvoir se présenter à l'examen, <u>tout candidat</u> produit un certificat " Sauveteur Secouriste du Travail " (SST) ou un certificat " Acteur Prévention Secours – Aide et soins à domicile" (APS-ASD) en cours de validité.</p>					

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ADVF	RE	TP-00391	07	09/07/2023	10/07/2023	10/36

3.3. Évaluation des compétences transversales

Les compétences transversales sont évaluées au travers des compétences professionnelles.

Compétences transversales	Compétences professionnelles concernées
Communiquer	Accompagner l'enfant dans ses apprentissages de base, dans sa socialisation et lors de ses activités Adapter son intervention à la personne en situation de handicap Aider la personne à faire sa toilette, à s'habiller et à se déplacer Aider la personne dans la réalisation de ses projets et à maintenir un lien social Aider la personne lors des courses, de la préparation et de la prise des repas Définir avec le parent le cadre de l'intervention auprès de l'enfant Entretenir le linge avec les techniques et les gestes professionnels appropriés Entretenir le logement avec les techniques et les gestes professionnels appropriés Etablir une relation professionnelle avec la personne et son entourage Etablir une relation professionnelle dans le cadre d'une prestation d'entretien chez un particulier Mettre en œuvre les gestes et les techniques professionnels appropriés lors des levers et couchers, de la toilette, de l'habillement et des repas Prévenir les risques et assurer la sécurité de l'enfant Prévenir les risques, mettre en place un relais et faire face aux situations d'urgence dans le cadre d'une prestation d'accompagnement
Adopter un comportement orienté vers l'autre	Accompagner l'enfant dans ses apprentissages de base, dans sa socialisation et lors de ses activités Adapter son intervention à la personne en situation de handicap Aider la personne à faire sa toilette, à s'habiller et à se déplacer Aider la personne dans la réalisation de ses projets et à maintenir un lien social Aider la personne lors des courses, de la préparation et de la prise des repas Définir avec le parent le cadre de l'intervention auprès de l'enfant Entretenir le linge avec les techniques et les gestes professionnels appropriés Entretenir le logement avec les techniques et les gestes professionnels appropriés Etablir une relation professionnelle avec la personne et son entourage Etablir une relation professionnelle dans le cadre d'une prestation d'entretien chez un particulier Mettre en œuvre les gestes et les techniques professionnels appropriés lors des levers et couchers, de la toilette, de l'habillement et des repas Prévenir les risques et assurer la sécurité de l'enfant Prévenir les risques, mettre en place un relais et faire face aux situations d'urgence dans le cadre

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ADVF	RE	TP-00391	07	09/07/2023	10/07/2023	11/36

Compétences transversales	Compétences professionnelles concernées
Organiser ses actions	d'une prestation d'accompagnement Accompagner l'enfant dans ses apprentissages de base, dans sa socialisation et lors de ses activités Adapter son intervention à la personne en situation de handicap Aider la personne à faire sa toilette, à s'habiller et à se déplacer Aider la personne dans la réalisation de ses projets et à maintenir un lien social Aider la personne lors des courses, de la préparation et de la prise des repas Définir avec le parent le cadre de l'intervention auprès de l'enfant Entretenir le linge avec les techniques et les gestes professionnels appropriés Entretenir le logement avec les techniques et les gestes professionnels appropriés Etablir une relation professionnelle avec la personne et son entourage Etablir une relation professionnelle dans le cadre d'une prestation d'entretien chez un particulier Mettre en œuvre les gestes et les techniques professionnels appropriés lors des levers et couchers, de la toilette, de l'habillement et des repas Prévenir les risques et assurer la sécurité de l'enfant Prévenir les risques, mettre en place un relais et faire face aux situations d'urgence dans le cadre d'une prestation d'accompagnement
Evaluer ses actions	Accompagner l'enfant dans ses apprentissages de base, dans sa socialisation et lors de ses activités Adapter son intervention à la personne en situation de handicap Aider la personne à faire sa toilette, à s'habiller et à se déplacer Aider la personne dans la réalisation de ses projets et à maintenir un lien social Aider la personne lors des courses, de la préparation et de la prise des repas Définir avec le parent le cadre de l'intervention auprès de l'enfant Entretenir le linge avec les techniques et les gestes professionnels appropriés Entretenir le logement avec les techniques et les gestes professionnels appropriés Etablir une relation professionnelle avec la personne et son entourage Etablir une relation professionnelle dans le cadre d'une prestation d'entretien chez un particulier Mettre en œuvre les gestes et les techniques professionnels appropriés lors des levers et couchers, de la toilette, de l'habillement et des repas Prévenir les risques et assurer la sécurité de l'enfant Prévenir les risques, mettre en place un relais et faire face aux situations d'urgence dans le cadre d'une prestation d'accompagnement

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ADVF	RE	TP-00391	07	09/07/2023	10/07/2023	12/36

4. Conditions de présence et d'intervention du jury propre au titre ADVF

4.1. Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 02 h 20 min

4.2. Protocole d'intervention du jury :

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

4.3. Conditions particulières de composition du jury :

Le jury est composé d'un professionnel attestant d'une expérience professionnelle auprès d'enfants et d'un professionnel attestant d'une expérience professionnelle auprès d'adultes.

5. Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session titre

Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ADVF	RE	TP-00391	07	09/07/2023	10/07/2023	13/36

REFERENTIEL D'ÉVALUATION DES CERTIFICATS DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES

Assistant de vie aux familles

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ADVF	RE	TP-00391	07	09/07/2023	10/07/2023	15/36

CCP

Entretien le logement et le linge d'un particulier

Les compétences des candidats pour l'accès au CCP sont évaluées par un jury au vu :

- a) Des modalités d'évaluation présentées dans le tableau « Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve » ci-dessous.
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Etablir une relation professionnelle dans le cadre d'une prestation d'entretien chez un particulier Entretien le logement avec les techniques et les gestes professionnels appropriés Entretien le linge avec les techniques et les gestes professionnels appropriés	00 h 45 min	Le candidat tire au sort un sujet. L'épreuve se déroule en deux temps : - pendant 5 minutes, le candidat prend connaissance du sujet. Pendant 40 minutes, il assure une intervention auprès d'un particulier.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Etablir une relation professionnelle dans le cadre d'une prestation d'entretien chez un particulier Entretien le logement avec les techniques et les gestes professionnels appropriés Entretien le linge avec les techniques et les gestes professionnels appropriés	00 h 15 min	L'entretien technique a lieu à l'issue de la mise en situation. Il comporte deux parties : - pendant 5 minutes, le candidat commente son intervention. Pendant 10 minutes, le jury questionne le candidat sur son intervention à partir d'un guide d'entretien.
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ADV F	RE	TP-00391	07	09/07/2023	10/07/2023	17/36

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	01 h 00 min	

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

Le candidat intervient dans le cadre d'une première prestation chez un particulier.

Informations complémentaires concernant l'entretien technique :

Sans objet

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Entretien le logement et le linge d'un particulier

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 01 h 00 min

Protocole d'intervention du jury :

Un membre du jury assure le rôle du particulier au début et à la fin de l'intervention.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ADVF	RE	TP-00391	07	09/07/2023	10/07/2023	18/36

CCP

Accompagner la personne dans ses activités essentielles du quotidien et dans ses projets

Les compétences des candidats pour l'accès au CCP sont évaluées par un jury au vu :

- a) Des modalités d'évaluation présentées dans le tableau « Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve » ci-dessous.
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Etablir une relation professionnelle avec la personne et son entourage Prévenir les risques, mettre en place un relais et faire face aux situations d'urgence dans le cadre d'une prestation d'accompagnement Aider la personne dans la réalisation de ses projets et à maintenir un lien social Aider la personne à faire sa toilette, à s'habiller et à se déplacer Aider la personne lors des courses, de la préparation et de la prise des repas	00 h 50 min	Le candidat tire au sort un sujet. Le sujet comporte les informations nécessaires pour une première intervention au domicile d'une personne. L'épreuve se déroule en trois temps : - pendant 5 minutes, le candidat prend connaissance du sujet ; - pendant 40 minutes, il assure l'intervention auprès de la personne ; - pendant 5 minutes, il commente son intervention. La compétence « Prévenir les risques, mettre en place un relais et faire face aux situations d'urgence dans le cadre d'une prestation d'accompagnement » est validée par la présentation du certificat « acteur prévention secours du secteur de l'aide et du soin à domicile » (APS-ASD) ou du certificat « sauveteur secouriste du travail » (SST) en cours de validité.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ADVF	RE	TP-00391	07	09/07/2023	10/07/2023	19/36

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
▪ Entretien technique	Adapter son intervention à la personne en situation de handicap	00 h 25 min	L'entretien technique a lieu à l'issue de la mise en situation. Pendant 25 minutes, le jury questionne le candidat sur les connaissances nécessaires pour adapter son intervention à la personne en situation de handicap à partir d'un guide d'entretien.
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		01 h 15 min	

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

Pour pouvoir se présenter à l'examen, tout candidat produit un certificat " Sauveteur Secouriste du Travail " (SST) ou un certificat " Acteur Prévention Secours – Aide et soins à domicile" (APS-ASD) en cours de validité

Le candidat intervient dans le cadre d'une première intervention chez une personne. Le rôle de la personne est tenu par un comédien ou une comédienne formé.e aux techniques d'improvisation théâtrale.

Informations complémentaires concernant l'entretien technique :

Sans objet

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Accompagner la personne dans ses activités essentielles du quotidien et dans ses projets

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 01 h 15 min

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ADVF	RE	TP-00391	07	09/07/2023	10/07/2023	20/36

Protocole d'intervention du jury :

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ADVF	RE	TP-00391	07	09/07/2023	10/07/2023	21/36

CCP

Assurer le relai du parent dans la garde de l'enfant à domicile

Les compétences des candidats pour l'accès au CCP sont évaluées par un jury au vu :

- a) Des modalités d'évaluation présentées dans le tableau « Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve » ci-dessous.
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve				
Mise en situation professionnelle	Définir avec le parent le cadre de l'intervention auprès de l'enfant Prévenir les risques et assurer la sécurité de l'enfant	00 h 20 min	Le candidat tire au sort un sujet. Il se présente auprès d'un parent et définit avec lui le cadre de son intervention. La compétence « Prévenir les risques, mettre en place un relais et faire face aux situations d'urgence dans le cadre d'une prestation d'accompagnement » est validée par la présentation du certificat « acteur prévention secours du secteur de l'aide et du soin à domicile » (APS-ASD) ou du certificat « sauveteur secouriste du travail » (SST) en cours de validité.				
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :							
▪ Entretien technique	Définir avec le parent le cadre de l'intervention auprès de l'enfant Prévenir les risques et assurer la sécurité de l'enfant Accompagner l'enfant dans ses apprentissages de base, dans sa socialisation et lors de ses activités Mettre en œuvre les gestes et les techniques professionnels appropriés lors des levers et couchers, de la toilette, de l'habillage et des repas	00 h 25 min	Le jury questionne le candidat à partir d'un guide d'entretien et lui demande de réaliser un geste technique en lien avec la prise en charge d'un enfant en bas âge.				
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet		Sans objet				
	SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
	ADV F	RE	TP-00391	07	09/07/2023	10/07/2023	23/36

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	00 h 45 min	

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

Pour pouvoir se présenter à l'examen, tout candidat produit un certificat " Sauveteur Secouriste du Travail " (SST) ou un certificat " Acteur Prévention Secours – Aide et soins à domicile" (APS-ASD) en cours de validité.

Le candidat intervient dans le cadre d'une première intervention auprès d'un enfant ou de plusieurs enfants.

Informations complémentaires concernant l'entretien technique :

Sans objet

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Assurer le relai du parent dans la garde de l'enfant à domicile

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 00 h 45 min

Protocole d'intervention du jury :

Un membre du jury assure le rôle d'un parent.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Le jury est composé d'au moins un professionnel attestant d'une expérience professionnelle auprès d'enfants.

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ADV F	RE	TP-00391	07	09/07/2023	10/07/2023	24/36

Annexe 1

Plateau technique d'évaluation

Assistant de vie aux familles

Locaux

Modalité d'évaluation	Désignation et description des locaux	Observations
Mise en situation professionnelle	Un espace représentant un logement. Le logement comprend : une cuisine, une chambre, un coin salon, une salle d'eau ou salle de bain, et des toilettes	Locaux équipés aux normes de sécurité et de prévention. Tous les sanitaires doivent être raccordés à l'arrivée d'eau et à l'évacuation
Entretien technique	Local équipé avec le matériel nécessaire pour prendre en charge un bébé	Sans objet
Entretien final	Un local fermé équipé au minimum d'une table et trois chaises.	Ce local doit garantir la qualité et la confidentialité des échanges.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ADVF	RE	TP-00391	07	09/07/2023	10/07/2023	25/36

Ressources (pour un candidat)

Certaines ressources peuvent être partagées par plusieurs candidats.

Leur nombre est indiqué dans la colonne « Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve »

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
Postes de travail	1	logement équipé selon les indications ci-dessus.	1	Sans objet
Machines	1	lit médicalisé	1	Sans objet
	1	lève-personne	1	Sans objet
	1	poste informatique avec connexion à internet	1	Sans objet
	1	téléphone portable	1	Sans objet
	1	table de lit à roulettes	1	Sans objet
	1	four micro-ondes	1	Sans objet
	1	lave-linge	1	Sans objet
	1	plaque de cuisson et four ou gazinière	1	Sans objet
	1	réfrigérateur	1	Sans objet
Outils / Outillages	1	aspirateur	1	Sans objet
	1	bouilloire	1	Sans objet
	1	cafetière	1	Sans objet
	1	fer à repasser	1	Sans objet
	1	sèche-cheveux	1	Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ADVF	RE	TP-00391	07	09/07/2023	10/07/2023	26/36

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
Équipements	1	Équipement d'aide à la personne : - un fauteuil roulant, une planche de transfert, un guidon de transfert, un déambulateur, une canne, une paire de cannes anglaises ; - une paire de lunettes ; un pilulier.	1	Sans objet
	1	Équipement de la salle de bain : - un lavabo, une baignoire ou une douche ; - un miroir ; - six serviettes de toilette, six gants de toilette ; - une poubelle ; une bassine pour bain de pieds.	1	Sans objet
	1	Équipement de puériculture : - un mannequin de puériculture ; - un ensemble de vêtements pour nourrisson, six serviettes, six gants de toilette. - un lit et une baignoire pour enfant, un thermomètre de bain, une table à langer, une bassine, un transat ; - un chauffe-biberon ; trois biberons, un stérilisateur, un goupillon.	1	Sans objet
	1	Équipement du coin salon : - un fauteuil, une table basse, des éléments de décoration.	1	Sans objet
	1	Équipement entretien du linge : une table à repasser, un étendoir avec pinces à linge, une bassine.	1	Sans objet
	1	Équipement pour l'entretien du logement : - un balai, un balai brosse, un balai espagnol, une balayette, une pelle, une balayette WC ; - deux serpillières, des chiffons, différentes éponges ; un seau, trois bassines de dimensions différentes.	1	Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ADV F	RE	TP-00391	07	09/07/2023	10/07/2023	27/36

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
	1	Equipement de la chambre à coucher : - un lit, une couverture, un oreiller, deux jeux de draps, deux alèses ; - une table de chevet, une lampe de chevet, un miroir ; - une armoire ou commode, des cintres ; vêtements divers pour femme et homme.	1	Sans objet
	1	Equipement de la cuisine : - une table de cuisine avec au minimum deux chaises ; - six torchons à vaisselle, six torchons à mains, six serviettes de table ; - ustensiles de cuisine usuels ; - vaisselles et couverts usuels pour deux personnes ; - casseroles et poêles usuelles pour deux personnes ; - moules à gâteaux ; - mixer ou presse purée ; poubelles pour le tri sélectif	1	Sans objet
Équipements de protection individuelle (EPI) ou collective	1	Gants à usage unique de tailles S, M, L et XL.	1	En nombre suffisant pour tous les candidats.
Matières d'œuvre	1	Assortiment de denrées alimentaires pour préparer un petit déjeuner, un repas simple, et un goûter.	1	Sans objet
	1	Ensemble de produits d'entretien du linge : un produit de lessive pour machine, un produit de lessive à la main, du savon, des détachants divers. Matériel de couture (dés, aiguilles, fils de couleurs différentes, ciseaux, boutons divers tailles).	1	Sans objet
	1	Ensemble de produits d'entretien du logement : produit à vitre, produit détartrant, produit nettoyant, produit dépoussiérant, produit désinfectant, liquide vaisselle, papier absorbant, sacs poubelle dans des conditionnements habituels, sacs aspirateurs.	1	Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ADV F	RE	TP-00391	07	09/07/2023	10/07/2023	28/36

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
	1	Ensemble de produits nécessaires à la toilette pour adultes : - du savon, du shampoing, une brosse à dents, du dentifrice, de la crème hydratante, du coton, des mouchoirs en papier ; - une brosse à cheveux, un peigne, du vernis à ongles, dissolvant, une lime à ongles ; - du papier toilette ; - de la mousse à raser, des rasoirs jetables.	1	Sans objet
	1	Ensemble de produits nécessaires à la prise en charge de l'enfant : - du lait maternisé 1 ^{er} et 2 ^{ème} âge, de l'eau minérale spéciale biberon ; - un paquet de couches jetables, des compresses stériles, du coton, des lingettes spéciales enfant, des mouchoirs en papier ; - du savon et du shampoing adapté aux enfants, du sérum physiologique, de la crème protectrice.	1	Sans objet
	1	Ensemble d'articles pouvant être utilisés pour contribuer au maintien de l'autonomie des personnes : - deux jeux de société, un jeu de cartes ; - des revues et des livres divers ; du papier, des enveloppes, des stylos, un cahier, des feuilles de papier	1	Sans objet
Documentations	1	Ensemble des notices techniques d'utilisation des appareils électriques.	1	Sans objet
Autres	1	Un comédien ou une comédienne qui incarne la personne.	1	Le comédien ou la comédienne doit maîtriser la technique théâtrale de l'improvisation.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ADV F	RE	TP-00391	07	09/07/2023	10/07/2023	29/36

ANNEXE 2

CORRESPONDANCES DU TP

Le titre professionnel Assistant de vie aux familles est composé de certificats de compétences professionnelles (CCP) dont les correspondances sont :

Assistant(e) De Vie aux Familles Arrêté du 17/03/2016		Assistant de vie aux familles Arrêté du 04/07/2023	
CCP	Entretien le logement et le linge d'un particulier	CCP	Entretien le logement et le linge d'un particulier
CCP	Relayer les parents dans la prise en charge des enfants à leur domicile	CCP	Assurer le relai du parent dans la garde de l'enfant à domicile
CCP	Accompagner la personne dans les actes essentiels du quotidien	CCP	Accompagner la personne dans ses activités essentielles du quotidien et dans ses projets
CCS	Accompagner la personne en situation de handicap vivant à domicile		

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ADV F	RE	TP-00391	07	09/07/2023	10/07/2023	31/36

Annexe 3

Glossaire des modalités d'évaluation du référentiel d'évaluation (RE)

Mise en situation professionnelle

Il s'agit d'une reconstitution qui s'inspire d'une situation professionnelle représentative de l'emploi visé par le titre. Elle s'appuie sur le plateau technique d'évaluation défini dans l'annexe 1 du référentiel d'évaluation.

Présentation d'un projet réalisé en amont de la session

Lorsqu'une mise en situation professionnelle est impossible à réaliser, il peut y avoir présentation d'un projet réalisé dans le centre de formation ou en entreprise. Dans cette hypothèse, le candidat prépare ce projet en amont de la session. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant la présentation du projet réalisé en amont de la session » mentionne en quoi consiste ce projet.

Entretien technique

L'entretien technique peut être prévu par le référentiel d'évaluation. Sa durée et son périmètre de compétences sont précisés. Il permet si nécessaire d'analyser la mise en situation professionnelle et/ou d'évaluer une (des) compétence(s) particulière(s).

Questionnaire professionnel

Il s'agit d'un questionnaire écrit passé sous surveillance. Cette modalité est nécessaire pour certains métiers lorsque la mise en situation ne permet pas d'évaluer certaines compétences ou connaissances, telles des normes de sécurité. Les questions peuvent être de type questionnaire à choix multiples (QCM), semi-ouvertes ou ouvertes.

Questionnement à partir de production(s)

Il s'agit d'une réalisation particulière (dossier, objet...) élaborée en amont de la session par le candidat, pour évaluer certaines des compétences non évaluables par la mise en situation professionnelle. Elle donne lieu à des questions spécifiques posées par le jury. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) » mentionne en quoi consiste/nt cette/ces production(s).

Entretien final

Il permet au jury de s'assurer que le candidat possède :

- la compréhension et la vision globale du métier quel qu'en soit le contexte d'exercice ;
- la connaissance et l'appropriation de la culture professionnelle et des représentations du métier.

Lors de l'entretien final, le jury dispose de l'ensemble du dossier du candidat, dont son dossier professionnel.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ADVF	RE	TP-00391	07	09/07/2023	10/07/2023	33/36

Reproduction interdite

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."

